



**Association des Producteurs et Amis de Radio Courtoisie APARC**  
**70 boulevard Saint-Germain - 75005 Paris**  
*Association loi 1901*

Chers amis auditeurs de Radio Courtoisie,

Comme vous le savez, votre radio bien-aimée est en danger, menacée de l'intérieur comme de l'extérieur.

De l'intérieur tout d'abord : Les exclusions arbitraires des patrons d'émission se poursuivent depuis plus d'un an et le résultat de cette politique folle est une baisse discontinue et croissante du nombre d'auditeurs, et par voie de conséquence, du nombre de donateurs. Sans auditeurs donc sans donateurs, votre radio, notre radio disparaîtra. Les caisses sont vides et les auditeurs en fuite.

De l'extérieur ensuite : le Conseil supérieur de l'audiovisuel a engagé une procédure de sanction contre Henry de Lesquen, actuel président de Radio Courtoisie, pour « discrimination et non-maîtrise de l'antenne ». Le CSA a relevé « un certain nombre de dérapages » ces derniers mois exclusivement dans « Le libre journal d'Henry de Lesquen », son émission sur Radio Courtoisie. Le CSA a désigné un rapporteur issu du Conseil d'État pour instruire cette procédure en urgence dont la sanction la plus dure peut aller jusqu'à la suppression de l'émission ou le **retrait de la fréquence de Radio Courtoisie**. Le régulateur avait déjà mis en demeure la radio à deux reprises pour « discrimination et non-maîtrise de l'antenne » toujours contre Henry de Lesquen en 2012 et 2013.

La justice poursuit par ailleurs Henry de Lesquen pour 14 textes publiés sur son site et ses comptes Twitter, pour « injures publiques, contestation de crimes contre l'humanité et provocation à la haine raciale ». Le procès devant la XVII<sup>e</sup> chambre correctionnelle à Paris en décembre dernier ayant suscité une vague d'indignations sans précédent, et ayant été l'occasion de ridiculiser et de caricaturer Radio Courtoisie comme jamais auparavant dans la presse. Le procureur a requis six mois de prison avec sursis contre Henry de Lesquen. Le jugement a été mis en délibéré au 25 janvier. La procédure du CSA va sans aucun doute aboutir **avant la fin du mois de janvier au retrait de la fréquence de votre Radio**. À quelques mois d'échéances électorales cruciales pour notre pays, un tel retrait serait un crime, et une faute grave et impardonnable.

Nous n'avons moralement pas le droit de laisser son actuel président tuer Radio Courtoisie. Nous n'avons pas le droit, moralement et filialement, vis-à-vis de Jean Ferré et de Serge de Béketch, vis-à-vis de tous les anciens patrons d'émission et amis qui se sont succédés depuis 30 ans, vis-à-vis de tous les auditeurs passés, présents et à venir, de laisser mourir notre radio.

Nous n'avons moralement pas le droit vis-à-vis de la France et de notre civilisation de baisser les bras et de renoncer à nous battre.

Non, nous ne lâcherons rien et nous savons que nous pouvons compter sur vous pour nous aider à sauver Radio Courtoisie et à redonner à notre chère radio toute la place qui lui revient dans le combat pour la défense de la famille, de nos familles, de notre foi et de nos valeurs, et de la France.

De très nombreux patrons d'émissions et auditeurs de Radio Courtoisie ont décidé de s'organiser et de créer une Association des Producteurs et Amis de Radio Courtoisie, **APARC**.

De partout des voix se lèvent pour nous encourager à agir au plus vite et pour soutenir notre action.

Nous allons rapidement prendre des mesures d'urgence pour sauver notre radio. Mais nous avons besoin de vous. Aidez-nous à sauver Radio Courtoisie. Adhérez à l'**APARC** (bulletin ci-joint), faites-nous connaître, et donnez-nous – donnez-vous ! – les moyens exceptionnels de sauver cette radio exceptionnelle.

Nous comptons sur vous. Il y a vraiment urgence.

Vive Radio Courtoisie !

On ne lâchera rien, jamais !

**Didier Rochard**

Président de l'APARC